

Questions orales

sionner plus de faillites, compte tenu des taux d'intérêt élevés. Le ministre a-t-il fini de chanter la même rengaine? Croit-il qu'il y a encore quelqu'un au Canada qui croit ce qu'il dit?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai cité hier pour mémoire certains commentaires publiés dans un éditorial du *Financial Post*, l'un des principaux journaux financiers au Canada.

C'est donc dire qu'il y a des gens chez nous qui appuient la position que nous avons adoptée. Ces gens ont compris que, à moins que nous ne contrôlions l'inflation dès maintenant, les difficultés qui nous attendent, y compris les faillites qui préoccupent le député, vont prendre des proportions pires encore. L'inflation fait augmenter les taux d'intérêt, ce qui entraîne un ralentissement beaucoup plus marqué de l'économie et, de ce fait, des faillites. La prévoyance dont nous faisons preuve dans nos politiques monétaire, financière et économique actuelles nous met à l'abri de difficultés comme celles que nous avons connues en 1981-1982.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, comme la ministre de la Justice est absente, j'adresse au ministre suppléant de la Justice ma question concernant l'audience qu'aurait tenue et le jugement qu'aurait rendu récemment la Cour suprême du Canada sous le sceau du secret.

C'est probablement la première fois que la Cour suprême du Canada décide de tenir une audience et de rendre un jugement à huis clos. J'estime important de demander au ministre si le gouvernement est au courant de ce qui s'est passé au juste, s'il en sait davantage à ce sujet que la population en général et s'il approuve la décision de garder cette affaire secrète.

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, la question est importante, je crois. En l'absence de la ministre, qui est en voyage d'affaires pour le compte du gouvernement, je dirai au député que tout ce que nous savons de cette affaire pour le moment se résume à ce que la presse en a rapporté. Comme le député ne l'ignore pas, elle est toujours devant la Cour suprême, et je crois qu'il vaudrait mieux ne pas en

parler tant que la Cour suprême n'aura pas rendu sa décision.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le ministre. J'insiste pour qu'il me dise si le gouvernement va prendre des mesures ou formuler des instances auprès de la Cour suprême du Canada au sujet de cette affaire, non pas parce que la décision de la Cour est nécessairement mauvaise, mais simplement pour assurer aux Canadiens que l'on tient compte de l'intérêt public dans cette affaire.

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je comprends naturellement la préoccupation du député. Je suis persuadé que ma collègue, la ministre de la Justice, en prendra note lorsqu'elle sera de retour, au début de la semaine prochaine. Je répète que l'affaire est devant la Cour suprême et que nous ne devrions pas en parler plus amplement pour le moment.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, en l'absence du président du Conseil du Trésor, j'adresserai ma question au ministre suppléant.

Il y a à peine quelques mois, dans un rapport officiel que le gouvernement remettait aux Nations Unies, il décrivait au monde l'excellente situation des femmes au Canada. Maintenant, le groupe de travail a gratté le vernis recouvrant le concept de l'égalité et a exposé le sexisme et les stéréotypes qui font que les femmes dans la fonction publique sont mal utilisées, sous-payées et exploitées. Le ministre nous a promis en début de semaine de réagir promptement; peut-on nous dire ce que le ministre a fait pour mettre un terme au licenciement discriminatoire des femmes, puisque deux fois plus de femmes que d'hommes sont mises à pied?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor a accepté le rapport du groupe de travail, d'ailleurs créé à l'instigation du Conseil du Trésor, et l'a félicité pour son excellent travail.

Les membres du groupe de travail ont exprimé certaines préoccupations légitimes devant le fait que la fonction publique, qui relève de la Commission de la fonction publique, n'offre pas aux femmes les chances qu'elles méritent. Le président du Conseil du Trésor a aussi